



PUBLICITÉ

ACCUEIL > SUISSE

Réservé aux abonnés

Abus: l'Eglise protestante veut assumer ses responsabilités

Lors de leur synode d'été, les réformés suisses ont voté l'adoption d'un système de protection contre les abus. Leur présidente, Rita Famos, a également évoqué un nouveau projet d'enquête interne, un an après le refus par son législatif d'une première mouture



Lucas Vuilleumier (Protestinfo)

Publié le 17 juin 2025 à 11:57. / Modifié le 17 juin 2025 à 19:02.

🕒 2 min. de lecture



«Changement de culture». L'expression aura été prononcée plusieurs fois, à Saint-Gall, lors du synode d'été de l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS). Lundi, une large majorité des délégués a voté pour l'adoption d'un système de protection contre les abus, commun à toutes les Eglises cantonales. Il repose sur six axes d'action, dont la gestion du personnel, la prévention, ou encore le traitement des signalements. Lors de cette assemblée, la pasteure et présidente de l'EERS Rita Famos a également annoncé qu'un nouveau projet d'étude sur les abus était dans les tuyaux. Une annonce qui intervient une année après que le législatif de l'EERS a rejeté une enquête sur les abus proposée par son exécutif. Sous l'impulsion d'une coalition de 13 Eglises alémaniques, les délégués avaient préféré s'en remettre à la Confédération pour conduire une étude sur les abus dans l'ensemble de la société. Ce projet a été abandonné entre-temps. Précisions de Rita Famos.

Lire aussi: [Abus: la nécessité d'une étude toujours en question chez les réformés](#) 

Le Temps: La Confédération n'a finalement pas apporté son aide à l'EERS pour la réalisation d'une étude. Est-ce vraiment une surprise?

Rita Famos: La Confédération se concentre actuellement sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul. Dans ce cadre, l'Office fédéral de la statistique prévoit de mener à partir de 2024 une étude de prévalence régulière sur la violence sexiste, sous la direction du Bureau fédéral de l'égalité. Bien qu'importante, cette étude ne couvre pas explicitement les expériences de violences subies pendant l'enfance ou dans le contexte ecclésiastique. Cela signifie que les abus commis au sein des structures d'Eglise ne seront pas visibles sur cette base, et c'est précisément pour cette raison qu'une étude spécifique nous semble nécessaire.

En quoi consiste le concept d'étude que vous allez proposer au vote de votre législatif en novembre?

L'objectif est de développer, en collaboration avec les personnes victimes et les acteurs ecclésiastiques, un projet d'étude permettant de mieux comprendre les

dynamiques et les structures qui favorisent ou empêchent les abus dans le contexte ecclésiastique. La structure concrète de l'étude et le choix de l'institut chargé de la réaliser seront déterminés en étroite collaboration avec un comité scientifique qui sera constitué à cet effet. Une demande de projet correspondante sera soumise au synode en novembre 2025.

L'EERS va désormais recenser le nombre d'abus commis dans ses Eglises. Comptez-vous les publier dans le détail?

Le recensement n'aura lieu que dans les trois prochaines années. Mais le recensement et la publication des chiffres sont des étapes nécessaires sur la voie vers une Eglise qui assume ses responsabilités. Il ne s'agit pas seulement de statistiques, mais aussi d'un acte de reconnaissance envers les personnes concernées. Notre projet de publication des cas et des chiffres montre que nous sommes prêts à regarder les choses en face et que nous prenons au sérieux la voix des victimes. La publication fait partie du train de mesures adopté et aura lieu chaque année à partir du premier rapport, en 2027.

Lire aussi: [Les protestants de Suisse sortent de leur réserve au sujet de Gaza](#)

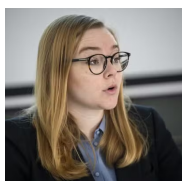


NOS LECTEURS ONT LU ENSUITE



Israël-Palestine: trop tardif réveil des consciences

Publié le 17 juin 2025 à 06:01. Modifié le 17 juin 2025 à 06:01.



Exclusif – Les avancées de Valérie Dittli en matière de fiscalité agricole retoquées par Berne

Publié le 17 juin 2025 à 08:27. Modifié le 17 juin 2025 à 16:32.



Et si la France allait finalement un peu mieux?

Publié le 17 juin 2025 à 11:38. Modifié le 17 juin 2025 à 11:40.